



Suite à un congé sabbatique mes horaires sont changés

Par Pat2360

Bonjour,

je rentre d'un congé sabbatique le 2/5/2021. Mon employeur (grande distribution) m'a envoyé mes nouveaux horaires:
de 14h à 19h et de 13h à 19h sur 6 jours soit 34h

Avant mon congé je travaillais sur 5 jours de 8 h à 15 h et de 8h à 14 h soit 34 h.

Ce changement complet ne me convient pas du tout, 6 jours au lieu de 5 (je travaille à 28 kilomètres de mon domicile) et l'après-midi au lieu du matin. Que puis-je faire.

Merci pour vos réponses.

Par AGeorges

Bonsoir Pat,

La fin du congé sabbatique entraîne la fin de la suspension du contrat de travail du salarié. En principe, il retourne dans l'entreprise dans les mêmes conditions qu'antérieurement au congé sabbatique ...

Par janus2

Bonjour,

34 heures, donc contrat temps partiel.

Je vous propose ce dossier :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F876]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F876[/url]